

# La CSI n'est pas l'organisation qu'il nous faut !

La CSI a été créée en novembre 2006, sous l'impulsion de la CISL (**C**onfédération **I**nternationale des **S**yndicats **L**ibres créée au début de la guerre froide par les syndicats américains) et de la CMT (syndicalisme chrétien) qui se sont dissoutes pour l'occasion. La CISL et la CMT n'ont mené aucune action revendicative importante depuis 40 ans. On peut chercher longtemps les occasions où ces deux confédérations internationales ont infléchi les structures du pouvoir dominant... Quelle naïveté de croire qu'on peut créer un vrai pouvoir en additionnant des organisations impuissantes ! Le nombre ne fait pas tout, il faut aussi la volonté de lutter. De plus, ces organisations se sont parfois compromises en soutenant les dictatures ou coups d'Etat (soutien au coup d'Etat de Pinochet au Chili en 1973, soutien au coup d'Etat contre Hugo Chavez au Venezuela en 2002). La CSI n'est donc pas une nouveauté et elle a affirmé d'emblée sa continuité avec la CISL par des déclarations et par le choix de Guy Rider comme secrétaire général de la CSI (ancien secrétaire général de la CISL).

Depuis sa création, la CSI n'a pris encore aucune décision, sauf de revendiquer un « *travail décent pour une vie décente* », le refus de la pauvreté, des discriminations et du racisme.... Personne ne s'oppose à ces évidences consensuelles qui masquent pourtant le renoncement à tout changement réel pour accompagner le capitalisme et proposer quelques aménagements. La CSI renonce à s'opposer aux délocalisations et parle simplement de rendre ces changements acceptables ! Est-ce là le syndicalisme dont nous voulons ? La CSI reconnaît dans ses statuts « *la gouvernance effective et démocratique de l'économie mondiale* » et entend dialoguer avec les instances internationales que sont l'ONU, l'OMC, le FMI.... Les déclarations d'intention de la CSI indiquent une conception d'un syndicalisme d'accompagnement et d'aménagement des politiques libérales, fort éloigné du syndicalisme que représentent le SNES et la FSU.

Les statuts de la CSI expliquent que son action sera menée par ses « organisations régionales ». Pour l'Europe, l'organisation régionale de la CSI repose essentiellement sur la CES (**C**onfédération **E**uropéenne des **S**yndicats) ! La CES participe à la rédaction des politiques européennes, stratégie de Lisbonne, directive service, TCE ! Elle a fait campagne pour le Oui au TCE et continue à pratiquer du lobbying dans ce sens. La structure européenne de la CSI est donc dirigée par John Monks (secrétaire général de la CES) et Mikhaïl Shmakov, représentant du principal syndicat russe le FNPR (27 millions de syndiqués). Le dernier congrès du FNPR s'est déroulé en présence du patriarche de Moscou qui a béni l'assemblée et en présence de Vladimir Poutine à qui l'organisation n'a pas été capable de reprocher la quasi suppression du droit de grève en Russie. En février dernier, une grève s'est produite dans les usines automobiles russes, le FNPR n'a pas voulu agir, la CSI n'a pas dit un mot sur cette lutte et ce sont des petits syndicats sortis du FNPR qui ont mené victorieusement la lutte. Est-ce là le syndicalisme avec lequel nous voulons nous associer ?

La place des organisations syndicales dans la CSI dépend de leur nombre de syndiqués et de leur passé à la CISL ou à la CMT (de là vient la place prépondérante de la CFDT). La FSU ne sera donc représentée que tous les 4 ans lors des congrès et n'aura aucune autre représentation dans les instances régulières de la CSI (voir schéma ci-dessous),

La CFDT est la seule organisation française représentée au bureau exécutif de la CSI. Cette situation ne changera pas, sauf si la FSU espère un jour compter ses syndiqués par millions...

Refuser d'aller à la CSI ne nous contraint pas à l'isolement. Nous devons mener des luttes sur des bases revendicatives claires avec les organisations qui ont les mêmes valeurs que nous et qui se revendiquent du syndicalisme de lutte. C'est la seule manière de faire progresser les conquêtes des peuples dans les années à venir.

**Karine VANWYNENDAELE** (S1 collègue Michelet à Lens)